

Note Méthodologique : Mise en place de la Sécurité Électrique

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

La sécurité électrique est un enjeu transversal technique et managérial. Objectif : un dispositif cohérent, pilotable et auditable.

- Aligner procédures, responsabilités et comportements pour une prévention tangible.
- Ramener le risque à un niveau acceptable tout en préservant la continuité d'activité.
- Passer d'une logique de réaction à une culture de prévention mesurable et vérifiable.
- Articuler gouvernance, analyse de risque, maîtrise technique et capitalisation.

Point clé : Deux repères structurants guident le pilotage : 12 mois pour les vérifications critiques et 72 h pour analyser un incident avec actions tracées.

Objectifs de la mission

- Réduire les incidents de contact direct/indirect (objectif 0 accident grave/an).
 - Garantir 100% d'habilitation pour les intervenants exposés.
 - Assurer la périodicité de 12 mois des contrôles (DDR, liaisons de protection, etc.).
 - Atteindre un temps de coupure cible de 0,4 s sur les circuits usuels.
 - Boucler l'analyse d'incident en 72 h avec actions correctives documentées.
-

Périmètre / livrables attendus

- Cartographie des actifs électriques, zones et situations d'exposition.
 - État des lieux documentaire et recensement des compétences/habilitations.
 - Organisation et RACI (autorité technique, référents consignation, escalades).
 - Procédures et kits de consignation, listes de vérification, marquages/repérages.
 - Parcours d'habilitation, évaluations et recyclages planifiés.
 - Indicateurs de pilotage, revues périodiques et plan d'amélioration continue.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Cadrage et périmètre

- Aligner direction/ops/maintenance sur périmètre, priorités et responsabilités.
- Produire cartographie des actifs, recensement des compétences, état documentaire.
- Livrable : périmètre partagé et plan d'échantillonnage de vérifications.

Étape 2 — Analyse de risques ciblée

- Traduire contextes/modes opératoires en scénarios d'exposition et barrières.
- Hiérarchiser les mesures techniques, organisationnelles et comportementales.
- Livrable : référentiel d'exigences pragmatiques avec repères chiffrés.

Étape 3 — Organisation interne et rôles

- Formaliser la chaîne RACI, seuils d'escalade, interfaces sous-traitance.
- Clarifier autorité technique, référents consignation, chef de travaux, exploitant.
- Livrable : architecture de responsabilités traçable (audit-ready).

Étape 4 — Procédures, consignation et équipements

- Rédiger modes opératoires praticables et définir traçabilité minimale.
- Constituer kits de consignation, repérages robustes, check-lists concises.
- Livrable : corpus de procédures et outillage terrain cohérents.

Étape 5 — Compétences, habilitation et entraînement

- Définir parcours d'habilitation par familles de postes et contrôles annuels.
- Déployer cas concrets, simulations, évaluations pratiques et recyclages.
- Livrable : plan de formation/habilitation avec preuves et critères d'aptitude.

Étape 6 — Pilotage, indicateurs et amélioration

- Sélectionner indicateurs : conformité, maîtrise du risque, amélioration.
- Structurer revues courtes et points sécurité intégrant les retours d'expérience.
- Livrable : tableau de bord, calendrier de revues et plan d'actions priorisé.

Planning / durée / jalons

Jalon clé	Échéance / fréquence	Référence issue du contenu
Analyse d'un incident majeur et actions correctives	72 h	Gouvernance S&ST fondée sur preuves
Vérifications des protections critiques (DDR, liaisons, etc.)	Tous les 12 mois	Repère de bonne pratique
Revue formelle de politique de sécurité électrique	Tous les 5 ans	Vision stratégique révisable
Habilitation avant affectation sur zone exposée	Avant prise de poste	Exigence 100% d'habilitation
Délais d'intervention prestataires sur NC critiques	Sous 72 h (contractualisé)	Externalisation des essais / vérifications

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client

- Fixer le cadre (sites, priorités de risque) et désigner les rôles clés (autorité technique, référents).
- Fournir données, plans à jour, accès terrains et preuves documentaires.
- Garantir 100% d'habilitation avant affectation et organiser les points sécurité.
- Valider la chaîne RACI et gérer les escalades décisionnelles.

Consultant

- Apporter méthodes, matrices d'analyse et critères de hiérarchisation.
 - Structurer l'organisation (RACI, seuils d'escalade, interfaces sous-traitance).
 - Fournir gabarits de procédures, check-lists, kits types et exigences de traçabilité.
 - Proposer indicateurs, animer revues et outiller l'amélioration continue.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Cartographie des actifs électriques et des zones d'intervention.
 - Schémas et plans à jour, repérages des circuits et liaisons de protection.
 - Inventaire des protections (DDR, temps de coupure mesurés, sélectivité).
 - Registres de contrôles précédents et traçabilité des essais.
 - Liste des compétences/habilitations existantes et besoins par poste.
 - Historique incidents / presque-accidents et retours d'expérience.
 - Données sous-traitance : habilitations, protocoles de consignation, contrats.
 - Critères internes de classification des zones et règles d'accès/EPI.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Revues périodiques et points sécurité courts, centrés décisions et preuves.
 - Indicateurs en 3 familles : conformité, maîtrise du risque, amélioration.
 - 72 h pour analyser un incident majeur et enclencher les actions.
 - 12 mois entre deux vérifications des protections critiques.
 - RACI avec 3 niveaux d'escalade pour décisions critiques.
 - Contrôle des prestataires : habilitations, consignation conjointe, réception formelle.
 - Documentation probante et, si pertinent, preuves photographiques.
 - Cycle court de mise à jour des référentiels et audits/contrôles croisés.
-